

Surveillance épidémiologique en Alsace

Point de situation au 24 septembre 2015, n°2015-28, Semaine 38

Dans ce bulletin, la CIRE Lorraine-Alsace vous propose une surveillance de l'asthme et des allergies.

| Sommaire |

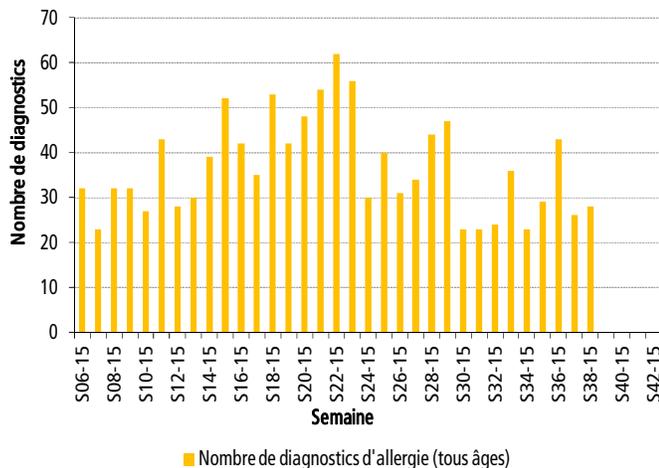
Surveillance par pathologie :	
- allergies	2
- asthme	3
Pour approfondir	4
Partenaires de la surveillance en Alsace	4
Modalités de signalement à l'ARS d'Alsace, pôle VGAS	4

| Faits marquants |

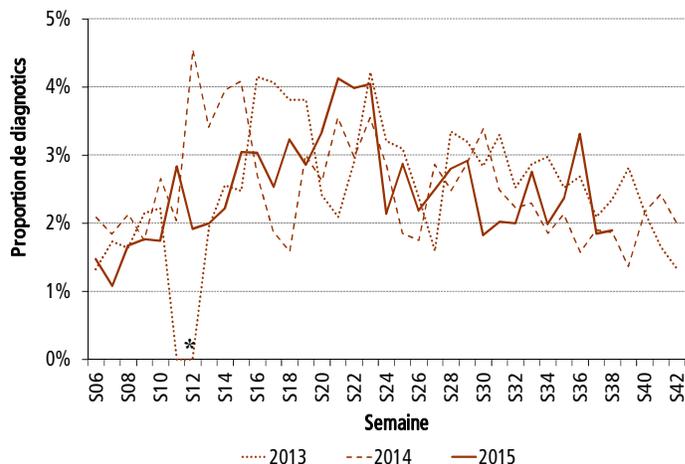
- ⇒ En semaine 38, l'activité pour **allergie** de l'association SOS Médecins Strasbourg est stable par rapport à la semaine précédente. Les médecins de l'association ont posé 28 diagnostics, ce qui représente moins de 2% du total des diagnostics en semaine 38. Quant à l'association SOS Médecin de Mulhouse, le nombre de diagnostics d'allergie est en légère baisse avec seulement 8 diagnostics posés (soit 1% du total des diagnostics).
- ⇒ Après un pic la semaine précédente, l'activité pour **asthme** des deux associations SOS Médecin Strasbourg et Mulhouse est en diminution en semaine 38. Les médecins de l'association de Mulhouse ont posé 17 diagnostics (vs 26 en semaine 37), ce qui représente 2,2 % du total des diagnostics. Pour l'association de Strasbourg, le nombre de diagnostics est de 9 (vs 15 en semaine 37), ce qui représente 0,6 % du total des diagnostics.
- ⇒ D'après le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), le **risque allergique** lié aux pollens de graminées est très faible dans les deux départements alsaciens.
- ⇒ D'après les données disponibles, aucune augmentation inhabituelle de la **mortalité** en Alsace n'a été observée au cours des dernières semaines. Les délais de transmission des données relatives aux décès étant supérieurs à 7 jours, les données de la semaine 38 sont en cours de consolidation.

| Association SOS Médecins Strasbourg |

| Figure 1 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins Strasbourg)



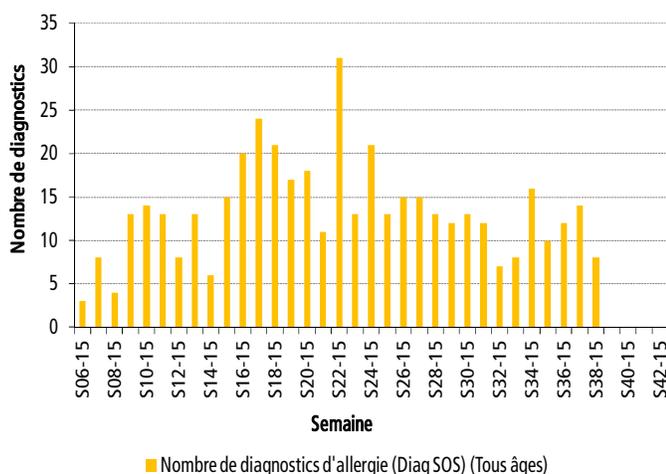
| Figure 2 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des diagnostics tous âges en 2013, 2014 et 2015 (Source : SOS Médecins Strasbourg)



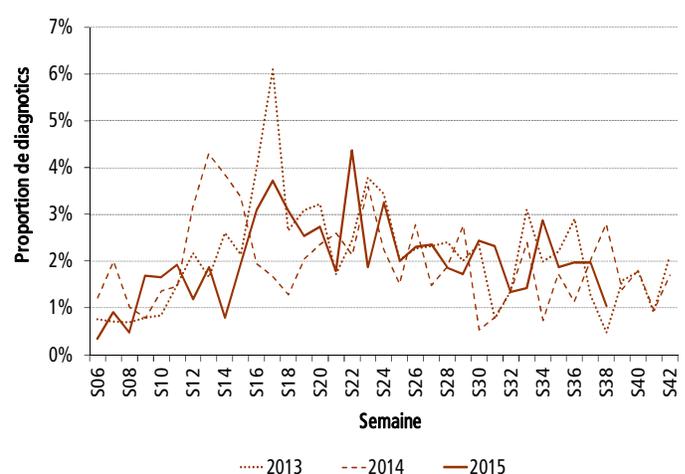
* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

| Association SOS Médecins Mulhouse |

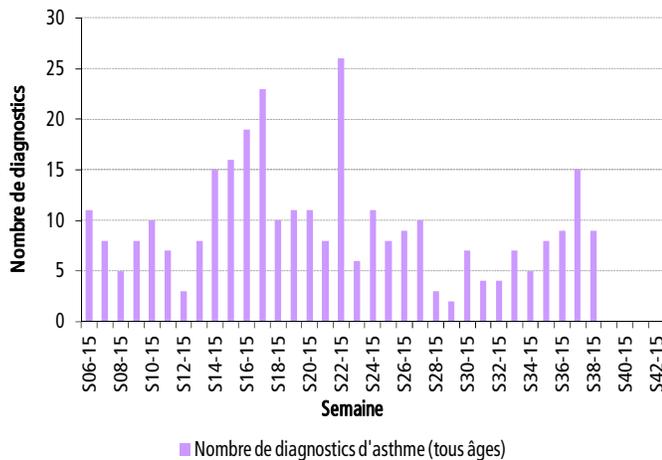
| Figure 3 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins Mulhouse)



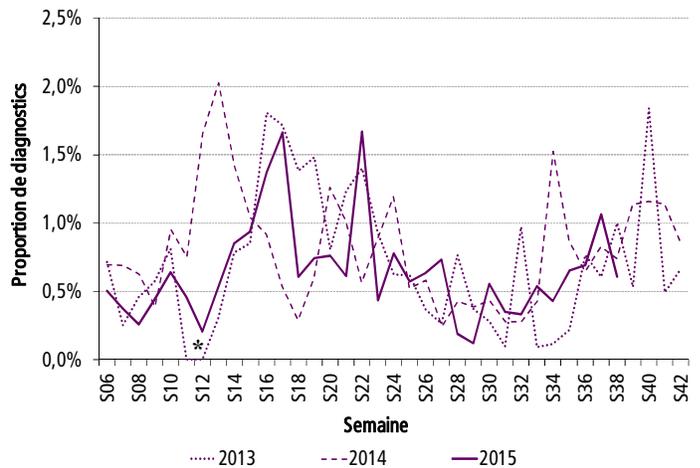
| Figure 4 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des diagnostics tous âges en 2013, 2014 et 2015 (Source : SOS Médecins Mulhouse)



| Figure 5 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'asthme tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins Strasbourg)

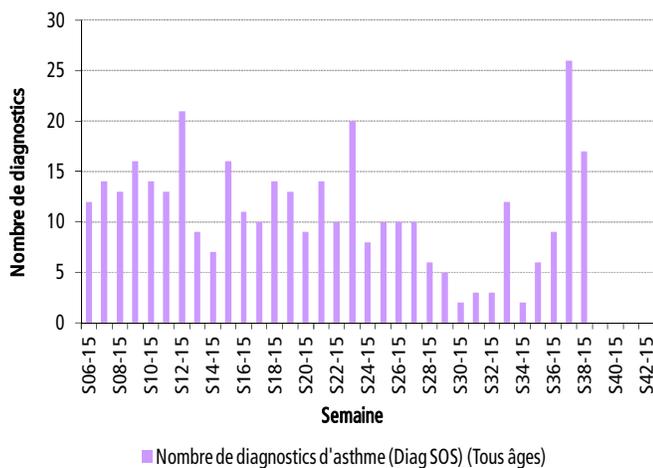


| Figure 6 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des diagnostics tous âges en 2013, 2014 et 2015 (Source : SOS Médecins Strasbourg)

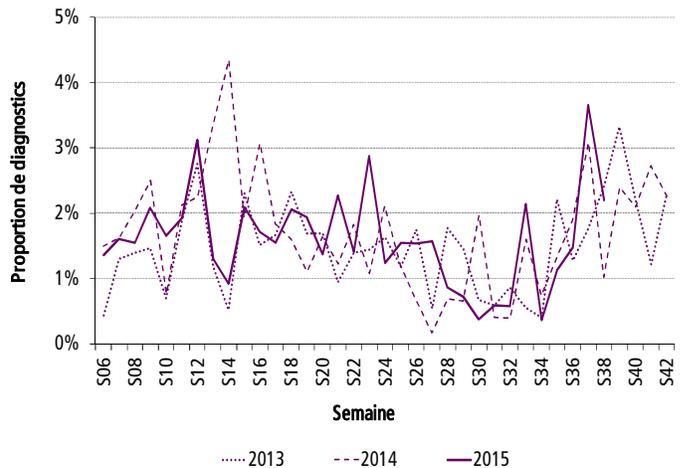


* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

| Figure 7 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'asthme tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins Mulhouse)



| Figure 8 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des diagnostics tous âges en 2013, 2014 et 2015 (Source : SOS Médecins Mulhouse)



| Pour approfondir |

Sur le site internet de l'InVS:

- [Bulletin hebdomadaire international \(BHI\)](#)
- [Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins](#)
- [Situation épidémiologique des gastro-entérites aiguës en France](#)

Sur le site internet du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) : [Bulletin allerge pollinique](#)

| Partenaires de la surveillance en Alsace |

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires régionaux :

- l'Insee et Services d'état-civil des mairies;
- Météo France;
- l'Agence Régionale de Santé d'Alsace;
- le laboratoire de virologie des Hôpitaux Universitaire de Strasbourg;
- les associations SOS Médecins de Strasbourg et Mulhouse.

| Modalités de signalement à l'ARS Alsace, pôle VGAS |

Les signalements transmis au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout évènement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tout signalement peut se faire par **téléphone au numéro unique : 03 88 88 93 33**

Ainsi que par une notification écrite :

- par **fax au 03 59 81 37 19**
- par mail à l'adresse suivante : ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr

Directeur de la publication :

François Bourdillon
Directeur général de l'Institut de veille sanitaire

Rédactrice en chef :

Christine Meffre,
Responsable de la Cire Lorraine-Alsace

Comité de rédaction :

Oriane Broustal
Diane Pivot
Sophie Raguet
Isabelle Sahiner
Lucie Schapman
Jenifer Yaï

Diffusion

Cire Lorraine-Alsace
ARS Lorraine
3 boulevard Joffre
CS 80071
54036 Nancy Cedex

Mail : ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr
Tél. : 03.83.39.29.43
Fax : 03.83.39.28.95

Si vous souhaitez être destinataires du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr